



## **Foodles, acteur innovant et engagé de la FoodTech, rejoint la promotion 2025 de la French Tech 120 !**

Foodles, acteur innovant et engagé de la FoodTech, fait partie des heureux lauréats 2025 de la French Tech 120, programme d'accompagnement de l'État dédié aux 120 start-up françaises les plus prometteuses. Cette sélection témoigne de la croissance durable de l'entreprise et de son engagement en faveur d'une restauration d'entreprise plus responsable et accessible.

### **Un concept en phase avec les nouvelles tendances de consommation**

Depuis sa création, Foodles a pour objectif de révolutionner la restauration en entreprise grâce à ses frigos connectés et ses comptoirs, offrant une alternative flexible et responsable aux cantines traditionnelles. Cette approche a permis à Foodles de connaître une croissance significative, répondant aux nouveaux besoins des salariés et des entreprises en matière de restauration.

En plus de sa performance économique, Foodles se distingue par ses engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale. Entreprise à mission et certifiée B Corp, Foodles a récemment réalisé son 5ème bilan carbone et s'engage activement pour la parité professionnelle, conformément aux critères du French Tech 120.

*« Cette reconnaissance par la Mission French Tech valide notre vision et notre engagement à transformer la restauration d'entreprise. Nous sommes fiers de rejoindre cette promotion aux côtés d'autres entreprises innovantes et de contribuer à l'essor de la French Tech. »*  
explique Clément Bonhomme, cofondateur de Foodles.

En tant que lauréat du French Tech 120, Foodles bénéficiera d'un accompagnement personnalisé de la part de la Mission French Tech, incluant un accès facilité aux services publics, une visibilité accrue à l'international et un soutien sur des enjeux stratégiques tels que le financement, le recrutement et la réglementation.

Cette distinction symbolise l'avenir prometteur de Foodles et l'ancre dans le panorama des entreprises les plus importantes de l'année.